

Le Saint-Mitréen

33

Journal municipal
Juillet 2026



Saint-Mitre-les-Remparts : cap sur le littoral



Ville de Saint Mitre les Remparts



www.saintmitrelesremparts.fr

2	Édito
3	Conseil municipal des jeunes
4-6	Dossier spécial littoral
7	Plan canicule Recherche restaurateur
8	Travaux dans les écoles
9	Saisons culturelles
10-11	Retour en images
12	En bref
13	Conseil municipal
14	Portrait État civil
15	Journées européennes du patrimoine
16	Agenda

📞 Numéros et contacts utiles :

Hôtel de ville : 04 42 80 98 55

> bureaudumaire@saintmitrelesremparts.fr

Police municipale : 04 42 49 91 72 ou 06 20 54 59 31 ou 06 20 54 59 38

> policemunicipale@saintmitrelesremparts.fr

Services techniques : 04 42 44 03 45

> servicetechniques@saintmitrelesremparts.fr

Service urbanisme : 04 42 80 98 41

> urbanisme@saintmitrelesremparts.fr

Espace Familles-Solidarités : 04 42 06 74 16

> ccas@saintmitrelesremparts.fr

> espacefamilles@saintmitrelesremparts.fr

Collecte des déchets (Métropole) : 0800 94 94 08

Le Saint-Mitréen n°33

Directeur de publication : Vincent Goyet

Rédaction : Loretta Moreno

Crédits photos : Céline Parenté-Devos, Loretta Moreno, Rémi Bainvel, François Lucchesi, élus, Adobe Stock, DR.

Réalisation : Service communication

Tirage : 3 100 exemplaires

Périodicité : 6 numéros annuels

Dépôt légal : 2^{ème} semestre 2026

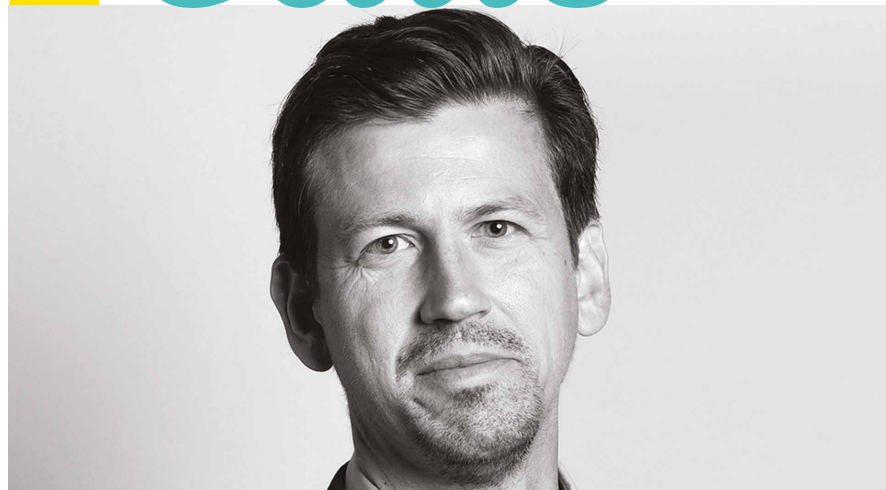
N°ISSN : 1636-1652

Le bulletin est imprimé sur un papier PEFC.

Impression : Mosaïques Impressions, St-Victoret

Ne pas jeter sur la voie publique.

Merci à François Lucchesi pour ses photos lors du conseil municipal d'installation du 21 mars 2026.



Chères Saint-Mitréennes, chers Saint-Mitréens,

Tandis que les estivants profitent de nos sept plages pour se rafraîchir, la municipalité poursuit son travail pour préparer les grands chantiers de demain.

D'abord avec les travaux de performance énergétique qui viennent de démarrer sur le groupe scolaire Jean Rostand, et qui visent à isoler l'ensemble de ses bâtiments pour assurer un meilleur confort d'hiver comme face à la chaleur durant l'été. Parallèlement, des brasseurs d'air sont déployés dans toutes les classes de la commune, et les études pour la désimperméabilisation des cours d'école se poursuivent : planter des arbres demeure l'une des meilleures façons de lutter contre la canicule.

Ensuite avec le réaménagement de l'entrée de ville côté mairie, et le projet de maison médicale portée par un regroupement des professionnels de santé de notre commune. Les réunions se succèdent : d'une part pour construire le schéma global avec le conseil départemental et la direction des routes ; d'autre part avec l'ensemble des parties prenantes à la construction du bâtiment. La révision en cours du PLU nous permet également d'ajuster les zonages pour faciliter la finalisation de l'opération.

Surtout, la commune vient de retenir les trois groupements d'entreprises qui ont répondu au grand concours d'architecte lancé en vue de la réhabilitation globale de notre littoral urbain. Ce projet d'ampleur a vocation à répondre à l'ensemble des enjeux d'aménagement de nos quartiers littoraux, qui se sont développés et densifiés progressivement sans schéma en matière de circulation et de stationnement, mais aussi d'équipements collectifs.

L'objectif initial s'articule autour de l'aménagement d'une promenade littorale, et conduit à penser aux désenclavements de chacun de nos quartiers littoraux, ainsi qu'à l'aménagement de parkings relais en retrait du trait de côte. Libérer notre littoral de l'artificialisation excessive, enfouir les réseaux aériens, mais aussi lutter contre l'érosion, sont autant de sujets incontournables pour une ambition saine : valoriser sans bétonner, mais au contraire en sublimant la beauté et le charme de nos vallons agricoles et de nos collines tournées vers notre Mare Nostrum, la lagune méditerranéenne de l'étang de Berre.

Sans attendre, nous engageons enfin un grand plan de matérialisation des places de stationnements autorisées dans les rues et allées des quartiers littoraux : l'augmentation du nombre de véhicules et le stationnement anarchique représentent une gêne quotidienne pour les riverains, un obstacle pour la collecte des déchets, et une perte de temps considérable pour les pompiers en cas d'incendie. Comme toujours, le civisme est l'ingrédient indispensable à l'amélioration de notre cadre de vie. Bel été à tous !

Avec toute ma considération et mon dévouement.

Vincent Goyet

Maire de Saint-Mitre-les-Remparts

Conseiller départemental du canton d'Istres

Conseil municipal des jeunes : les nouveaux élus sont...



Après plusieurs semaines de campagne, d'échanges et de mobilisation dans les établissements scolaires, les élections du Conseil Municipal des Jeunes ont rendu leur verdict.

Quinze jeunes Saint-Mitréens ont été élus pour siéger au sein de cette instance citoyenne, pensée pour leur permettre de faire entendre leurs idées et de participer activement à la vie de la commune.

Tout au long de la campagne, les candidats ont pu présenter leurs affiches, leurs slogans et les projets qu'ils souhaitent défendre. Animations, environnement, solidarité, sport, culture, citoyenneté ou encore bien-vivre ensemble : les jeunes ont montré, une nouvelle fois, que l'engagement peut prendre des formes très concrètes, avec des propositions ancrées dans leur quotidien et dans leur regard sur la ville.

Ils auront désormais deux ans pour imaginer, proposer et construire des projets utiles aux jeunes et à l'ensemble des Saint-Mitréens, accompagnés par la commune.

La municipalité adresse toutes ses félicitations aux nouveaux élus, ainsi qu'un grand bravo à l'ensemble des candidats pour leur sérieux, leur créativité et leur envie de s'impliquer dans cette belle aventure citoyenne.

Les élus : Kalia Aharounian, Arthur Bals Frances, Alicia Berteloot, Clément Blanc, Rafael Bru, Léo Di Puma, Sacha El Maaoui Garcia, Jules Garat, Elena Grötzki, Bélinda Lyotard, Mathilde Palomares, Lily Plantade, Eva Ramirez Risi, Gabriel Rinaudo et Jeanne Stephan.

Campagne, élections, dépouillement et cérémonie d'installation : le CMJ est prêt pour son mandat !

Dolce vita sur notre littoral

Plages, paillotes, soirées et loisirs nautiques



Un littoral préservé et animé, pour profiter pleinement de l'été à Saint-Mitre-les-Remparts.

Dès les beaux jours, **le bord de l'étang retrouve son rythme estival**. On y vient pour se baigner, se promener, partager un repas, boire un verre, profiter d'une glace ou simplement s'accorder une pause face à l'eau. Avec ses sept plages, Saint-Mitre-les-Remparts dispose d'un littoral apprécié autant des habitants que des visiteurs. La municipalité l'entretient chaque année, notamment avec l'apport régulier de sable sur la plage de Massane, en respectant l'environnement et le trait de côte.

Cette vitalité repose aussi sur **une offre de restauration et de services variée**. À Massane comme à Varage, les paillotes et commerces de proximité participent pleinement à l'ambiance du littoral. L'Île de Beauté, reprise par Ambre dans la continuité d'une histoire familiale, propose cocktails, pizzas, glaces, braserio et soirées à thème. La Paillote Pascalou mise sur une cuisine fraîche et conviviale, entre viandes, poissons, cocktails, glaces, karaokés et diffusions sportives. À leurs côtés, la Supérette de la plage n'est pas en reste : plats à emporter ou à déguster sur place en terrasse, café, vente d'articles de plage comme du quotidien. Les campings et la paillote de Jessica complètent l'offre !

Loisirs et qualité de l'eau

Le littoral se vit aussi et naturellement sur l'eau. Depuis 2013, **l'ARS contrôle chaque été la qualité des eaux de baignade** et les classe en quatre catégories : excellente, bonne, suffisante ou insuffisante. Aux côtés du Gipreb, l'étang de Berre a ainsi retrouvé ses lettres de noblesse, grâce à un véritable travail de fond mené pour améliorer sa qualité écologique, au-delà même de la seule qualité de baignade.

Cette reconquête permet aujourd'hui de profiter pleinement de l'étang sous toutes ses formes : baignade mais aussi activités nautiques. Présent à Saint-Mitre depuis 2011, Jet Ski Aventure propose une large **palette d'activités nautiques** : jet-ski avec ou sans permis, flyboard, bouée tractée, paddle, pédalo ou encore jet kid. Portée par Isa, Eric et Axel, cette base familiale accueille petits et grands de juin à mi-septembre.

Enfin, **le littoral reste l'un des grands décors des Estivales**. Après l'ouverture de saison à Massane avec la fameuse soirée blanche, plusieurs rendez-vous viennent encore animer la plage : la Fête nationale, mardi 14 juillet, avec concert et spectacle



La brigade du littoral du Gipreb exerce un rôle de surveillance de prévention et d'alerte sur les plages de l'étang depuis quatre ans.

Le littoral en bref

- 3 plages classées (sur sept au total)
- Du sable remis chaque année sur la plage de Massane
- 4 soirées spéciales dans le cadre des Estivales

pyrotechnique, les Rues de l'étang, vendredi 31 juillet, puis la soirée Ibiza, samedi 15 août, avec DJ, repas et buvette.

Entre détente, gourmandise, loisirs et soirées festives, le littoral saint-mitréen affirme ainsi son rôle essentiel dans la vie de la commune. Un lieu naturel à préserver, mais aussi un espace vivant, populaire et partagé, où l'été se vit pleinement les pieds dans l'eau.

Le bon plan de l'été

Pour toute session de 20, 40 ou 50 minutes d'activités motorisées achetées auprès de Jet Ski Aventure, la même durée est offerte en pédalo ou en paddle, au choix pour les Saint-Mitréens, sur présentation de ce magazine !

Réglementation des plages et du littoral

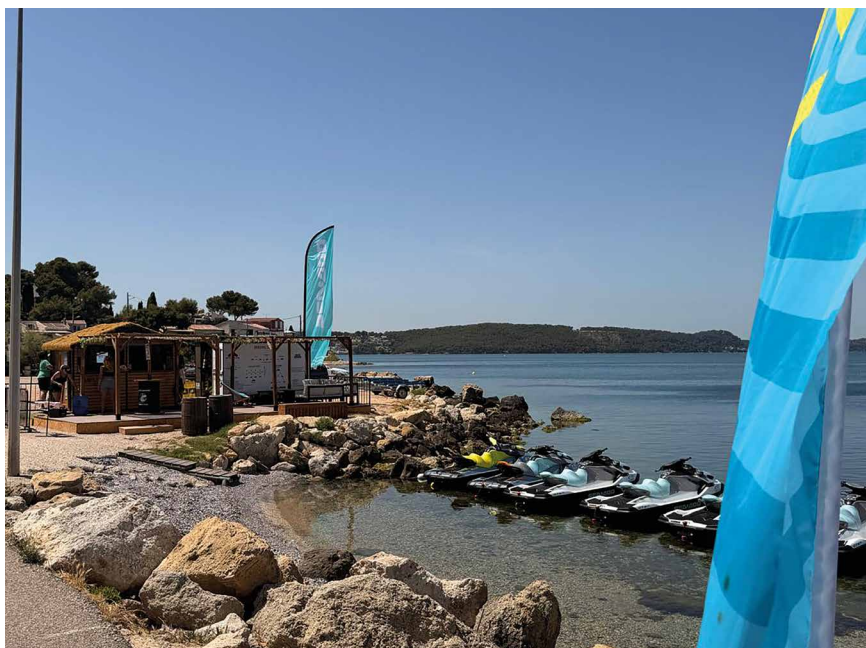
Pour préserver le littoral, la qualité des eaux, la sécurité et la tranquillité de tous, quelques règles s'appliquent sur les plages communales.

Les déchets doivent être déposés dans les points de collecte prévus, ou remontés. Les jets de déchets, feux de camp, barbecues, camping, diffusion de musique et appareils générateurs de fumée sont interdits.

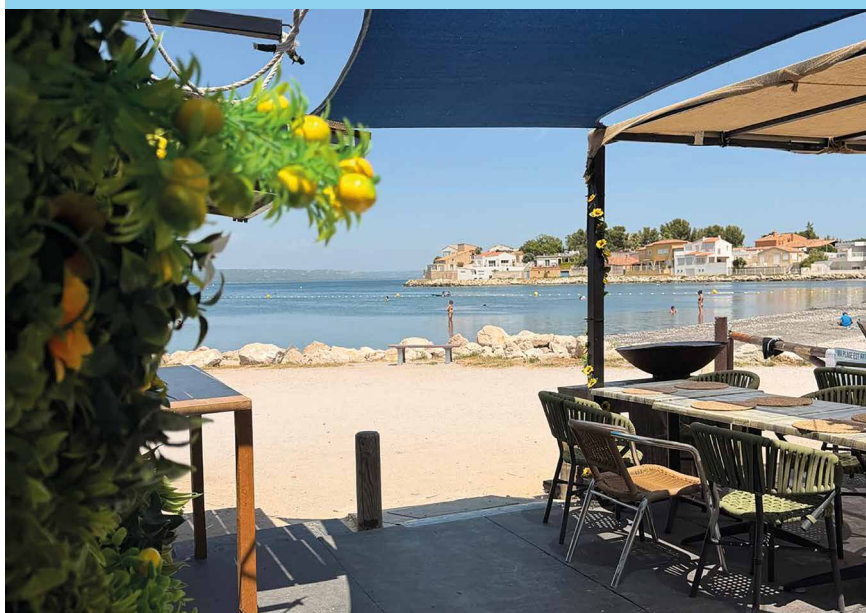
Les engins nautiques motorisés doivent impérativement respecter les zones de baignade, afin de garantir la sécurité des baigneurs.

Par arrêté municipal du 30 juin 2026, les chiens sont désormais autorisés sur les plages de Calieux et d'Arthur, tenus en laisse. Ils restent interdits sur les plages de Varage, Massane et Patorgue, même tenus en laisse, sauf chiens guides ou d'assistance et chiens des services de police, pour la période du 15 juin au 15 septembre. Les chiens de catégories 1 et 2 doivent être muselés.

Merci à chacun pour son civisme et sa compréhension.



Entre offres de restauration, de loisirs et des festivités, le littoral saint-mitréen a de quoi séduire !





Réaménagement du littoral : trois équipes sélectionnées

Après le réaménagement du centre village, la commune de Saint-Mitre-les-Remparts engage désormais une réflexion d'ensemble sur l'avenir de son littoral, au travers d'un concours de maîtrise d'œuvre : trois équipes sont désormais sélectionnées pour imaginer le futur visage de nos quartiers de Varage à Patorgue.

Après le lancement du concours de maîtrise d'œuvre consacré au réaménagement durable du littoral saint-mitréen, **une nouvelle étape vient d'être franchie**. Parmi les 30 candidatures déposées, le jury a retenu trois équipes qui vont désormais travailler sur des propositions concrètes. Leur mission : **imaginer un projet capable de préserver, valoriser et organiser durablement le bord de l'étang**, dans le respect de son identité naturelle, de ses usages et de son rôle essentiel dans la vie communale.

Le projet concerne le littoral urbain, depuis la limite avec Istres jusqu'au canal de Saint-Mitre, pour un linéaire de 2,3 km. Il vise notamment **la renaturation et la végétalisation des berges, la préservation de la biodiversité, la reconquête d'espaces publics au profit des mobilités douces et partagées, ainsi que la sécurisation et la continuité des cheminements littoraux**.

Cette réflexion intègre plusieurs aménagements majeurs : **une promenade littorale, des parkings relais, le désenclavement des quartiers littoraux, une base nautique, ainsi qu'un port de plaisance (qui doit toujours faire l'objet d'un référendum local)**. Le projet reposera également sur d'importants travaux de voirie et de réaménagement des espaces publics, dont l'enfouissement des réseaux, déjà engagé sur certains secteurs et appelé à se poursuivre.

Au-delà de l'aménagement paysager, il

s'agit donc de mieux organiser les usages du quotidien : **circulation, stationnement, accessibilité, cheminements piétons, déplacements à vélo, espaces de détente, activités et animation du front de mer**.

Le budget prévisionnel de l'opération est estimé entre 10 et 12 millions d'euros, avec une réalisation pluriannuelle envisagée sur 8 à 12 ans.

Un jury associant élus, experts et acteurs du territoire

Pour garantir une analyse exigeante et équilibrée des candidatures, le jury a réuni plusieurs collèges de compétences. Présidé par le maire Vincent Goyet, il associe les membres de la **commission d'appel d'offres**, des **personnalités qualifiées** dans les domaines de l'architecture, des **bureaux d'études techniques** et de l'économie de la construction, ainsi que des **représentants d'organismes et partenaires** concernés par les enjeux du littoral.

Étaient également associés à cette démarche la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM 13), le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE 13), la Métropole Aix-Marseille-Provence, le GIPREB et l'association ADSM.

Cette composition traduit la nature même du projet : un aménagement qui ne relève pas seulement de l'esthétique

ou du confort d'usage, mais qui touche à **l'environnement, aux mobilités, au paysage, à l'activité économique, à la qualité de vie et à l'avenir du front de mer**.

30 candidatures analysées

La procédure engagée a suscité un fort intérêt puisque 30 candidatures ont été déposées. Le jury s'est réuni afin d'analyser les dossiers, en s'appuyant sur les compétences des équipes, leurs références, leurs moyens humains et techniques, ainsi que la qualité des projets déjà réalisés.

À l'issue de cette analyse, trois groupements ont été retenus pour participer à la phase suivante du concours :

- **Alep**, avec Arra, Safran, ICTP, AIS et Cerretti
- **Stoa**, avec IMEP, C&E Ingénierie et Livo
- **Guillermin**, avec Chaloin, Simon, Corinthe, Gaxieu et Landshape

Ces trois équipes devront désormais élaborer une esquisse détaillée de leur projet. Leurs offres sont attendues pour la fin d'année 2026. L'équipe retenue accompagnera ensuite la commune dans **les études de conception puis, à terme, dans la réalisation de ce projet structurant**.

Avec ce concours, notre municipalité poursuit une ambition forte : **préparer le littoral de demain en respectant ce qui fait son identité**.



Plan canicule : faites-vous connaître !

Les personnes vulnérables ont la possibilité de se faire inscrire sur un registre nominatif, dont l'objectif consiste à garder le lien avec la population fragile, et à garantir une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan canicule, d'alerte et d'urgence. Explications.

C'est un **registre nominatif**, sur lequel sont inscrites les personnes le souhaitant : soit âgées d'au moins 65 ans, soit en situation de handicap, soit âgées de 60 ans et reconnues inaptes au travail.

Actions au quotidien

Au travers de ce dispositif, les équipes du CCAS peuvent alors prendre contact avec ces personnes selon les conditions

météorologiques, en les **appelant régulièrement**, et en se **déplaçant à domicile si nécessaire** pour évaluer les besoins permettant de **favoriser le maintien à domicile et accompagner à la mise en place des différentes aides possibles** (portage de repas, téléassistance, aide à domicile...).

Mis en place depuis 2003 après un été particulièrement meurtrier, le plan

canicule consiste en une veille, sur la base d'inscriptions volontaires sur ledit registre, qui recense les personnes fragiles, et permet d'anticiper les situations à risques et de facto les éviter. Déclenché par le préfet et le maire, il fonctionne sur la base de quatre niveaux d'alerte, allant du jaune au rouge.

Le formulaire est en ligne, et disponible sur notre site internet. À noter que vous pouvez y inscrire vos proches.



Place neuve : la commune cherche un restaurateur

La commune lance un appel à projets pour avoir une nouvelle adresse attractive sur la place Neuve.

Dans le cadre de sa politique de **revitalisation du centre village**, la commune recherche un porteur de projet pour créer et exploiter un restaurant traditionnel au 16, place Neuve. Situé au cœur d'un espace entièrement rénové en 2025, ce bâtiment vacant bénéficie d'un emplacement privilégié et d'un fort potentiel.

Le bien, d'une emprise au sol de 137 m² et élevé d'un étage sur rez-de-chaussée,

est proposé à la cession pour un **euro symbolique**. Le futur acquéreur devra **prendre en charge sa réhabilitation et ouvrir le restaurant dans un délai maximal de 24 mois**.

La commune souhaite sélectionner un projet ambitieux, harmonieusement intégré à la place Neuve et capable compléter l'offre existante, d'animer le cœur de village et d'en renforcer l'attractivité. Les candidatures seront

notamment évaluées selon la **qualité architecturale du projet**, le **concept de restauration proposé** et sa **viabilité financière**.

Le cahier de consultation est disponible sur notre site internet. Les offres peuvent être déposées en ligne sur la plateforme dédiée, par mail à secretariatgeneral@saintmitrelesremparts.fr, ou par courrier et dépôt en mairie **avant le 1^{er} septembre 2026 à 16h**.



Écoles : des travaux pour améliorer le confort des élèves et des équipes

Rénovation énergétique, brasseurs d'air, ombrage, désimperméabilisation des cours : la commune poursuit ses investissements dans les écoles afin d'améliorer le confort des enfants, des enseignants et des agents, été comme hiver.

Adapter les bâtiments scolaires aux fortes chaleurs, améliorer le confort thermique en toute saison et réduire les consommations d'énergie sont les objectifs des travaux engagés par la commune dans ses quatre écoles.

Rénovation énergétique du groupe scolaire Jean Rostand

Le chantier le plus important concerne le groupe scolaire Jean Rostand, identifié comme rassemblant les bâtiments les plus énergivores donc prioritaires à rénover. Les travaux de rénovation énergétique débutent cet été 2026 et portent notamment sur l'isolation par l'extérieur des façades des bâtiments, la pose de brise-soleil, l'étanchéité en toiture, le changement des menuiseries et la reprise des préaux de la cantine et de la maternelle.

Cette opération, dont le coût prévisionnel est estimé à 1,5 millions d'euros, doit permettre de limiter les pertes de chaleur en hiver, de mieux protéger les locaux en période estivale et de réduire durablement les consommations énergétiques. Le projet prévoit également l'installation de panneaux photovoltaïques, afin d'engager progressivement la commune vers une production locale de l'énergie dont elle a besoin.

Des aménagements au groupe scolaire Édouard Vaillant

En parallèle, la municipalité poursuit ses actions contre la chaleur dans les écoles Édouard Vaillant. Fin mai, une phase de test a été lancée avec l'installation de brasseurs d'air dans certaines salles de classe de l'école maternelle. L'objectif était de comparer les modèles, d'évaluer leur efficacité en conditions réelles et de retenir les équipements les plus adaptés. A terme, toutes les salles des écoles Vaillant, maternelle et élémentaire, seront ainsi équipées de brasseurs d'air. Un aménagement qui complète l'existant, comme les films solaires extérieurs anti-chaleur, les stores métalliques, et les climatiseurs mobiles des espaces communs.

Toujours à l'école maternelle Vaillant, une toile d'ombrage supplémentaire a également été installée dans la cour, là où le besoin était le plus urgent. Ce nouvel aménagement vient compléter les dispositifs déjà déployés dans les écoles de la commune pour offrir davantage d'espaces protégés aux enfants.

Projets pour les cours d'écoles

Au-delà des bâtiments, la commune travaille également sur les extérieurs.

Les études se poursuivent en vue de la désimperméabilisation des cours d'école, avec une première réflexion engagée d'abord sur les espaces extérieurs du groupe scolaire Vaillant, en lien avec les occupants des locaux, les élus, les techniciens, les bureaux d'études et les architectes partenaires, avec le soutien de la Métropole et du Département. Le groupe scolaire Rostand suivra dans un second temps.

Planter davantage d'arbres, changer les revêtements, créer des espaces plus frais et plus agréables : cette démarche doit permettre de mieux adapter les cours des écoles aux épisodes de chaleur, tout en améliorant la qualité des espaces de vie des enfants.

Une réunion publique sera ainsi organisée à la rentrée afin de présenter l'avant-projet et de poursuivre la concertation avec la population, déjà engagée avec les élèves, les parents d'élèves et les enseignants.

Rénovation énergétique, ventilation, ombrage, végétalisation, toutes ces interventions s'inscrivent dans une même ambition d'amélioration du confort thermique : protéger les enfants, accompagner les équipes éducatives et adapter progressivement les écoles aux enjeux climatiques.

Une nouvelle saison culturelle placée sous le signe de la découverte

La culture retrouve son public. Le 19 juin dernier, au théâtre de la Manare, Monsieur le maire Vincent Goyet, Marie-Paule Dellarovere, adjointe déléguée à la culture et aux festivités, Jérôme Boulanger, responsable culturel, et Nathanaël Hamon, responsable de la médiathèque Charles Rostaing, ont présenté **la nouvelle saison culturelle 2026-2027 de Saint-Mitre-les-Remparts**.

Cette soirée a permis de donner un premier aperçu d'**une programmation riche, construite pour faire vivre la culture sous toutes ses formes et s'adresser à tous les publics**. Spectacles, concerts, humour, théâtre, expositions, conférences, ateliers, contes et rendez-vous jeune public rythmeront ainsi les prochains mois, entre le théâtre de la Manare et la médiathèque municipale.

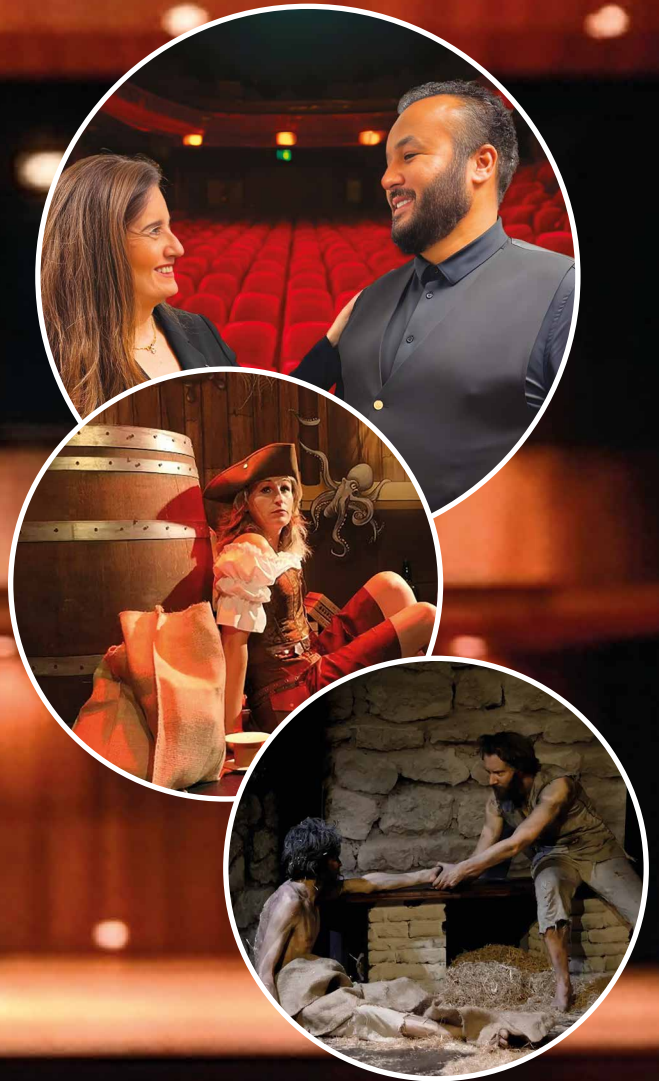
Au théâtre de la Manare, la saison s'ouvrira le samedi 19 septembre avec **Urban Opera, rencontre artistique entre la mezzo-soprano Sophie Pondjiclis et Naestro**, accompagné au piano par Franck Villard. Un premier rendez-vous placé sous le signe de l'émotion et du partage.

La programmation fera ensuite la part belle au **spectacle vivant dans toute sa diversité** : seul en scène avec Marc Tournebœuf, théâtre avec Les Prisonniers du château d'If, musique avec des hommages aux Beatles, à Francis Cabrel ou à Florent Pagny, danse avec Fusion, humour avec Arnaud Demanche, spectacles musicaux, dîner-spectacle ou encore festival des comédies. Les enfants et les familles auront également leurs rendez-vous, notamment pendant les vacances scolaires, avec des propositions pensées pour **éveiller la curiosité et le plaisir du spectacle dès le plus jeune âge**.

La médiathèque Charles Rostaing proposera, elle aussi, **une saison dense et ouverte sur le monde**. Conférences historiques, expositions photographiques, ateliers créatifs, contes pour enfants et temps forts autour du patrimoine viendront animer ce lieu de culture et de rencontres. De La Nueve aux étangs de Saint-Blaise, de la Namibie aux rivages du Danube, des ateliers d'Halloween aux contes de Noël, la programmation invite petits et grands à découvrir, apprendre, imaginer et partager.

Cette saison culturelle confirme ainsi **la volonté de proposer une offre variée, accessible et complémentaire**. Le théâtre de la Manare demeure le lieu des spectacles, des émotions collectives et des grands rendez-vous scéniques ; la médiathèque, celui de la découverte, de la transmission, des échanges et de la proximité.

Les plaquettes de la saison culturelle sont disponibles en ligne. La billetterie du théâtre de la Manare est ouverte, et les inscriptions sont également lancées pour les rendez-vous proposés à la médiathèque.



Infos pratiques

Médiathèque Charles Rostaing
Rue Pierre et Marie Curie
04 42 49 15 11
bibliotheque@saintmitrelesremparts.fr

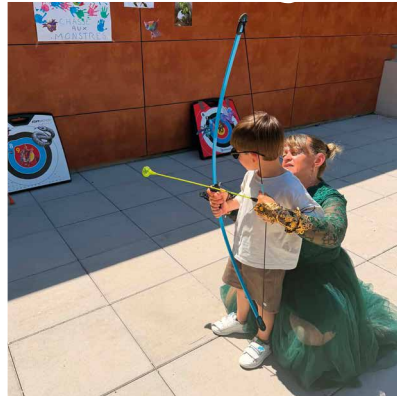
Théâtre de la Manare
72 rue Bellefont
04 42 49 04 64
lamanare@saintmitrelesremparts.fr
Abonnements : 30€ (3 spectacles) – 50€ (6 spectacles) – 100€ (15 spectacles)

Les programmes complets sont à retrouver sur notre site internet : www.saintmitrelesremparts.fr

Retour en images

Retour en images sur quelques événements ayant pris place à Saint-Mitre ces dernières semaines (liste non-exhaustive).

Festival de l'imaginaire



Semaine de la citoyenneté



Lundi : atelier découverte obligations légales de débroussaillage



Mardi : sensibilisation à l'égalité hommes-femmes dans les écoles élémentaires



Jeudi : rencontre entre les tout-petits et nos policiers municipaux et nos pompiers



Vendredi : fête des voisins



Mercredi : sensibilisation au don de sang et d'organes



Samedi : opération nettoyage du littoral organisée par le Conseil municipal des jeunes



Dimanche : vide-greniers, donner une deuxième vie aux objets



**Cérémonie commémorative de l'appel du
18 juin 1940**



**Présentation de la saison culturelle le
19 juin au théâtre de la Manare**



Fête de la musique le 21 juin



**Printemps gourmand le week-end
des 5, 6 et 7 juin**



**Gala du twirling le 27 juin au
gymnase René Jauras**



**Conférence de presse de présentation
du programme des Estivales le 1^{er} juillet**



**Distribution de dictionnaires aux élèves de CP et remise
des diplômes de sécurité routière aux élèves de CM2, après
leurs épreuves à vélo encadrées par la police municipale**



Qu'est-ce donc ?



**Ce sont des bulots géants ! Pêchés dans
l'étang, ils sont invasifs mais comestibles,
comme le crable bleu. En plus des
palourdes, des moules et des daurades !**

Inscriptions repas et colis de Noël du CCAS 2026



Les inscriptions pour le colis et le repas de Noël se tiennent du 1^{er} juillet au 30 septembre 2026 ! Deux conditions : avoir plus de 68 ans et résider au sein de la commune.

Le formulaire est disponible dans les différents services municipaux, pharmacies, et sur notre site internet. Il devra impérativement être remis à un agent du CCAS, à l'Espace Solidarités, qui vous délivrera un bon de retrait.

Pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer, merci de contacter l'Espace Familles-Solidarités au 04 42 06 74 16 afin que votre inscription soit prise en compte.

Inscriptions et réservations périscolaires 2026-2027

Cantine, garderie et mercredis du centre de loisirs : les inscriptions sont ouvertes du 29 juin au 21 août ! Rendez-vous sur le Portail Familles : <https://bit.ly/espacefamillesaintmitre>

- Procéder à l'inscription (cliquer sur le profil de l'enfant puis sur 'inscrire à une nouvelle activité')
- Réserver les jours souhaités pour chaque activité (garderie, cantine, mercredis du centre de loisirs) :
- Cliquer sur 'planifier sur une période'
- Suivre les étapes pour réserver selon une semaine type

Pas d'identifiant ? Vous recevrez sous peu un e-mail de première connexion. Pensez à téléverser dans l'onglet « Mes documents à envoyer » :

- L'attestation d'assurance responsabilité civile 2026-2027
 - Les vaccinations obligatoires à jour
- Sans ces documents, l'inscription sera bloquée !

Besoin d'aide ? Contactez l'Espace Familles au 04 42 06 74 16

L'association Variance recrute de nouvelles voix



Avis aux amateurs de chanson française ! L'association Variance recherche de nouveaux membres pour rejoindre son groupe vocal, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Chaque semaine, les membres se retrouvent le lundi soir, de 19h30 à 21h30, pour partager leur passion commune : la variété française des années 80 et 90. Selon les concerts et les projets en préparation, des répétitions peuvent également être organisées le samedi après-midi, de 14h30 à 17h30.

Au-delà du chant, Variance cultive un véritable esprit de groupe, fait de bonne humeur, de partage et de plaisir musical. Une belle occasion de donner de la voix, de rencontrer d'autres passionnés et de participer à des rendez-vous musicaux tout au long de l'année.

Pour tout renseignement, contactez Maryse au 06 70 42 32 44.

Réglementation palourdes

La pêche dans l'étang de Berre est ouverte à tous mais elle est soumise à quelques règles afin de soutenir une pêche durable !

Pour les pêcheurs de loisirs, les quantités autorisées sont de 2 kilos par jour et par personne. Elle est autorisée du 1^{er} mars au 31 décembre, uniquement les mercredi, samedi, dimanche et les jours fériés du lever au coucher du soleil.

Pour les pêcheurs professionnels, les quantités autorisées sont de 50 kilos par jour et par pêcheur, du 1^{er} mars au 31 décembre, uniquement en semaine, du lever au coucher du soleil.

Pour tous, la taille minimale de capture est de 3 cm pour la palourde japonaise et de 2,7 cm pour la coque.

Toutes les informations sont disponibles sur notre site internet : www.saintmitrelesremparts.fr

Devenez un super papy ou une super mamie trafic !



À l'approche de la rentrée scolaire 2026, la commune recherche des "papys" et "mamies trafic". Leur rôle est d'accompagner les traversées des enfants et des familles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Placés sous l'autorité du chef de service de la Police municipale, ces agents auront pour mission de sécuriser les passages piétons proches des groupes scolaires, aux moments où la circulation est la plus dense.

Présents le matin de 8h10 à 8h40 et l'après-midi de 16h15 à 16h45, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, ils contribueront à rendre les abords des écoles plus sûrs et plus sereins pour les enfants comme pour les parents.

Les postes sont proposés dans le cadre de contrats à durée déterminée. Les personnes intéressées peuvent adresser une candidature manuscrite accompagnée d'un CV à :

Monsieur le Maire de Saint-Mitre-les-Remparts
Hôtel de Ville
9 avenue Charles de Gaulle
13920 Saint-Mitre-les-Remparts

Pour toute information complémentaire ou pour bénéficier d'une aide à la candidature, la mairie se tient à votre disposition au 04 42 80 98 55.

Retrouvez sur cette page un résumé des comptes-rendus des conseils municipaux, avec les délibérations votées et le nombre de votants, de voix pour, de voix contre et d'abstentions. Pour plus de détails, rendez-vous sur notre site internet : www.saintmitreslemparts.fr

Séance du 27 avril 2026

Votants
Pour
Contre
Abstentions

FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE

2026-29	Finances - Arrêt du compte financier unique	27	27	0	0
2026-30	Finances - Affectation définitive des résultats de clôture de l'exercice 2025	29	29	0	0
2026-31	Finances - Approbation du budget primitif de l'exercice 2026	29	29	0	0
2026-32	Finances - Vote des taux des taxes directes locales pour l'année 2026	29	29	0	0
2026-33	Finances - Autorisation d'inscription de biens de faible valeur en section d'investissement - exercice 2025	29	29	0	0
2026-35	Finances - Bilan des acquisitions et des cessions immobilières - année 2025 (projet remis sur table)	29	29	0	0

JEUNESSE

2026-34	Jeunesse - Conseil municipal des jeunes : approbation de deux projets (opération nettoyage du littoral et événement Royal Summer)	29	29	0	0
---------	---	----	----	---	---

Séance du 05 juin 2026

INSTITUTIONNEL - INTERCOMMUNALITÉ

2026-36	Institutionnel - Élection des délégués titulaires et suppléants en vue des élections sénatoriales	27	27	0	0
2026-37	Institutionnel - Proposition d'une liste de contribuables en vue de la désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)	27	27	0	0
2026-38	Institutionnel - Désignation des représentants de la commune au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)	27	27	0	0
2026-39	Institutionnel - Désignation d'un représentant de la commune au sein de la Société publique locale et touristique et événementielle (SPLTE) du Pays de Martigues	27	27	0	0
2026-40	Intercommunalité - Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement	27	27	0	0

FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE

2026-41	Finances - Conventions de financement de travaux pour l'intégration des ouvrages de distribution d'énergie électrique (ouvrages de distribution publique d'électricité et réseaux de communication électronique) dans l'environnement - Allée de Patorgue avec le Territoire d'Énergie des Bouches-du-Rhône (ex-SMED)	27	27	0	0
2026-44	Finances - Bilan des acquisitions et des cessions immobilières - année 2025 (projet remis sur table)	27	27	0	0

URBANISME

2026-42	Urbanisme - Promesse d'acquisition des parcelles section AW n°117 et AW n°479 auprès de la Métropole Aix-Marseille-Provence	27	27	0	0
2026-43	Urbanisme - Demande d'aide financière au conseil départemental 13 dans le cadre du dispositif aide à l'embellissement des façades et paysages de Provence	27	27	0	0

Gabriel Nicolas : l'agriculture comme évidence

À seulement 23 ans, Gabriel Nicolas a déjà les mains dans la terre et le regard tourné vers l'avenir. Originaire d'Istres, où il vit toujours, il est issu d'une famille d'agriculteurs et a grandi dans un environnement où le travail de la terre, les animaux et le rythme des saisons faisaient partie du quotidien.

Chez lui, l'agriculture n'est pas arrivée par hasard. Son grand-père était agriculteur, et Gabriel a toujours été attiré par les bêtes, les champs, le travail concret et exigeant de l'exploitation. Très tôt, cette passion s'est imposée comme une évidence. Dès la troisième, il choisit de s'orienter vers une école professionnelle agricole, avant de poursuivre en alternance avec un brevet professionnel agricole, un brevet d'études professionnelles agricoles puis un bac professionnel Conduite et gestion de l'entreprise agricole.

Son projet s'est construit progressivement, au fil des opportunités. Gabriel a d'abord eu la chance de trouver des parcelles autour de l'étang du Pourra, qui lui ont permis de commencer à développer son activité et d'envisager l'augmentation de son cheptel.

Puis l'appel à candidature concernant

le domaine du Ranquet est venu ouvrir une nouvelle perspective. Pour Gabriel, impossible de laisser passer cette opportunité. Certaines terres s'étendent jusqu'au secteur du Pourra, un territoire auquel il est profondément attaché. *"Le Citis et le Pourra, ce sont des endroits qui me tiennent à cœur"*, résume-t-il. Son grand-père y travaillait déjà, notamment pour faire de la paille.

Aujourd'hui, Gabriel développe une exploitation tournée vers l'élevage bovin. Son activité repose sur un équilibre



Gabriel, passionné d'agriculture depuis toujours.

simple : faire paître les bêtes, produire du fourrage pour l'hiver, entretenir les terres et assurer l'alimentation du troupeau grâce à une part de culture céréalière. L'exploitation compte actuellement une trentaine de bêtes, entre vaches, veaux et taureaux.

Son objectif est clair : faire grandir son activité tout en restant fidèle à une agriculture de terrain, proche du territoire et des cycles naturels. L'élevage est aujourd'hui destiné à la viande, mais Gabriel aimerait, à terme, développer la vente directe. Une manière de renforcer le lien avec les habitants, de valoriser son travail et de donner davantage de visibilité à une production locale.

À travers son parcours, c'est aussi une nouvelle génération d'agriculteurs qui se dessine. Il en parle avec la simplicité de ceux pour qui le métier n'est pas seulement une activité professionnelle : c'est une passion, presque une évidence.

En s'installant sur ces terres, Gabriel prolonge une histoire familiale, entretient un paysage agricole et participe à faire vivre un territoire auquel il est attaché depuis toujours.

ÉTAT CIVIL



Naissances

Marius Anthony Vincent JULLIEN-PALETIER, né le 29 mars 2026 à Martigues.

Mathéo Michael AUDIBERT, né le 6 avril 2026 à Martigues.

Mylan Allan Baptiste CASERTA PRADO, né le 20 avril 2026 à Martigues.

Alégria Mayssia PENNA, née le 6 mai 2026 à Martigues.

Yacoub Moncel MAHMOUD, né 8 mai 2026 à Martigues.

Ezio André Christophe ZEISKE FERNANDEZ, né le 11 mai 2026 à Marseille 15^{ème}.

Paul Henri BLONDEL, né le 12 mai 2026 à Martigues.

Elio Emile SICCARDI, né le 1^{er} juin 2026 à Martigues.



Mariages

Tiphaine BIGNIER et Léo BRACQ, mariés le 16 mai 2026.

Margaux BARATOUX et Kévin CORNAND, mariés le 3 juin 2026.

Sandra SILVA CAIXINHA et Thomas BOETTO, mariés le 6 juin 2026.

Marielle FIUMARA et Stéphane TARANTINO, mariés le 6 juin 2026.

Lucie SOUKIASSIAN et Dimitri CORDY, mariés le 27 juin 2026.

Stéphanie DOZON et Sébastien NATALI, mariés le 27 juin 2026.



Décès

René HERRMANN, décédé le 26 avril 2026 à Marseille 5^{ème}.

Jean-Jacques SERRANO, décédé le 10 mai 2026 à Martigues.

Serge TEIXEIRA, décédé le 13 mai 2026 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Antoinette PONDJICLIS veuve MACIA, décédée le 17 mai 2026 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Eveline CARAVEN, décédée le 18 mai 2026 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Francesco MARINACCI, décédé le 20 mai 2026 à Martigues.

Maxime COULET, décédé le 20 mai 2026 à Marseille.

Olivier VILAIN, décédé le 26 mai 2026 à Martigues.

Michel MARCHAL, décédé le 26 mai 2026 à Cavaillon.

Pauline BALISTRERI veuve RUVIO, décédée le 28 mai 2026 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Marie-Claire GARCIN épouse LANDRY, décédée le 28 mai 2026 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Marie BALISTRERI veuve CATANIA, décédée le 30 mai 2026 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Pauline TOLFO veuve ROUCHET, décédée le 1 juin 2026 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Danièle MONBAILLY veuve DUBOIS, décédée le 3 juin 2026 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Ginette KLEINE veuve PETRI, décédée le 21 juin 2026 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Lucienne DANOYAN épouse SANCHEZ, décédée le 24 juin 2026 à Martigues.

Claude DUCOBU, décédé le 28 juin 2026 à Saint-Mitre-les-Remparts.

Alexandra CHEMIN veuve THÉRAGE, décédée le 30 juin 2026 à Saint-Mitre-les-Remparts.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 19-20 sept.



Organisées par l'association Histoire et Patrimoine et la ville de Saint-Mitre-les-Remparts, avec la participation du Club Photo Marius.

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

9h30

BALADE DÉCOUVERTE

Les paysages agricoles d'autrefois, du village à la chapelle Saint-Michel.

Départ depuis le théâtre de la Manare. La balade se termine à la chapelle Saint-Michel avec la visite du site. Un pique-nique tiré du sac sera possible sur place.

RECOMMANDATIONS : chaussures adaptées - boisson - protection solaire

Animée par José Pigaglio (Association Histoire et Patrimoine)

10h30
à
17h00

CHAPELLE SAINT-MICHEL

Exposition « Saint-Mitre autrefois » et diaporama.

Réalisés par l'Association Histoire et Patrimoine et le Club Photo Marius.

14h
15h
16h

VISITE DE L'ÉGLISE ET DU CLOCHER

Animée par Rémi Bainvel (Association Histoire et Patrimoine).

15h30
à
17h30

VISITE DU VILLAGE

Histoire et architecture

Départ depuis le théâtre de la Manare.

Animée par José Pigaglio (Association Histoire et Patrimoine)



DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

10h30
à
11h30

LES 400 ANS DU MOULIN

Animation par Denis Barroero.
Photos présentées par François Lucchesi
(Association Histoire et Patrimoine).

14h30

VISITE DU SITE ARCHÉOLOGIQUE DE SAINT-BLAISE

Organisée par la Métropole Aix-Marseille-Provence.

15h
17h

VISITE DE L'ÉGLISE ET DU CLOCHER

Animée par Rémi Bainvel (Association Histoire et Patrimoine).

16h30

LE CENTENAIRE DE LA CROIX DE CAMARGUE

Arrivée des pèlerins " Sur le chemin
de Marie-Madeleine "

Visite de la chapelle Saint-Michel et
de l'exposition « Saint-Michel autrefois ».

18h30

CONFÉRENCE

La Croix de Camargue

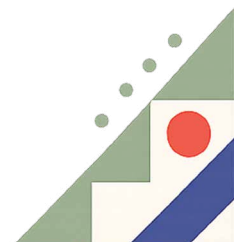
Église de Saint-Mitre-les-Remparts.

Animée par Martine Guillot.

19h30

REPAS PARTAGÉ

Tiré du sac place de l'Église



L'Agenda

FIN JUILLET

DU 24 AU 27 JUILLET

Fêtes votives

Fête foraine, attractions, stands, jeux et spectacles - Ouverture tous les soirs dès 19h
Buvette tenue par le Comité des Fêtes
 Place de la Mairie

VENDREDI 24 JUILLET

19h-21h : scène ouverte sur inscription
21h30 : retraite aux flambeaux
22h : animation musicale avec Willy Marco

SAMEDI 25 JUILLET

21h : Soirée mousse avec Live DJ

DIMANCHE 26 JUILLET

21h : Grand show SOLARIS

LUNDI 27 JUILLET

21h : Concert 'Orchestre Alméras Music Live'

VENDREDI 31 JUILLET

Les Rues de l'Étang
La Boom Machine à 18h Plage de Massane **et à 20h** Place Neuve
21h De la mort qui tue Place de la Manare

AOÛT

VENDREDI 14 AOÛT

Sur les Routes de Provence : le Festival International de Piano
 Place de l'Eglise | 18h30
 Entrée libre sans réservation

SAMEDI 15 AOÛT

Soirée Ibiza
 Plage de Massane | 21h
 Infos : 04 42 49 04 62

SAMEDI 22 AOÛT

Saint-Mitre en Rire
20h : 1^{ère} partie Marie-Do Quilici
21h : one man show Philippe Roche
 Place de la Mairie
 Infos : 04 42 49 04 62

SEPTEMBRE

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Forum des associations
 Gymnase René Jauras | À partir de 15h
 Infos : 04 42 49 18 93

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

Vide-greniers de Massane
 Plage de Massane | 9h
 Infos : 04 42 49 04 62

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Opéra : Urban Opéra
 Théâtre de la Manare | 20h30
 Billetterie : <https://bit.ly/billetteriemanare>

LES 19 ET 20 SEPTEMBRE

Journées Européennes du Patrimoine
 Détails page 15

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

9h30 : balade découverte - théâtre de la Manare
10h30-17h : exposition - chapelle Saint-Michel
14h et 15h et 16h : visite de l'église et du clocher
15h30-17h30 : visite du village - théâtre de la Manare

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

10h30-11h30 : les 400 ans du moulin
14h30 : visite du site archéologique de Saint-Blaise
15h et 17h : visite de l'église et du clocher
16h30 : arrivée des pèlerins - chapelle Saint-Michel
18h30 : conférence - église
19h30 : repas partagé